



LA LETTRE D'INFORMATION FORÊT D'EXCEPTION  
n°5 Juillet 2013

## Fontainebleau, première forêt labellisée

**Le 7 juin 2013, le massif forestier de Fontainebleau est devenu la première forêt domaniale française à recevoir le label national Forêt d'Exception® parmi les 18 forêts candidates.**

C'est sur le site de la Perspective de Romulus, en forêt domaniale de Fontainebleau, que le label a été officiellement délivré en présence de Frédéric Valletoux, président du comité de pilotage Forêt d'Exception® et maire de Fontainebleau, Michèle Prats, présidente du comité national d'orientation Forêt d'Exception®, Vincent Eblé, sénateur et président du Conseil général de Seine-et-Marne, Nicole Klein, préfète de Seine-et-Marne et Pascal Viné, directeur de l'Office national des forêts, entourés de Benjamin Beaussant, directeur de l'agence ONF de Fontainebleau et de leurs équipes.

Cette labellisation, qui a reçu l'avis favorable du comité national d'orientation du label fin 2011, est le fruit d'un travail partagé et récompense les nombreuses actions réalisées depuis 2007. Nous retiendrons, parmi elles, la restauration des sentiers bleus de Denecourt, la création de sentiers découverte sur les Arts rupestres et sur l'exploitation du grès en forêt de Fontainebleau, le réaménagement des aires de stationnement, la réintroduction de la Sabline à grandes fleurs...



Le label remis à M. Frédéric VALLETOUX, par M. Pascal VINÉ

Au travers de cette gouvernance exemplaire, l'ONF et ses partenaires ont défini ensemble les actions à mener sur les cinq prochaines années pour assurer une gestion durable du massif de Fontainebleau, valoriser toutes ses richesses et préparer la forêt de demain.

Le contrat de projet "Fontainebleau Forêt d'Exception®", pour la période 2013-2017, a ensuite été signé par les partenaires du projet, à l'occasion du comité de pilotage qui s'est tenu l'après-midi en présence de Pascal Viné.

### Les signataires du contrat de projet de Fontainebleau pour 2013-2017

- La Préfète de Seine-et-Marne
- Le Président de la Région Ile de France
- Le Président du Conseil général de Seine-et-Marne
- Le Maire de Fontainebleau
- Le Président de l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau
- Le Président du Conseil scientifique de la Réserve de Biosphère
- Le Président du Parc naturel régional du Gâtinais français
- Le Directeur général de l'Office national des forêts
- Le Président de la Chambre de Commerce et d'industrie de la Seine-et-Marne

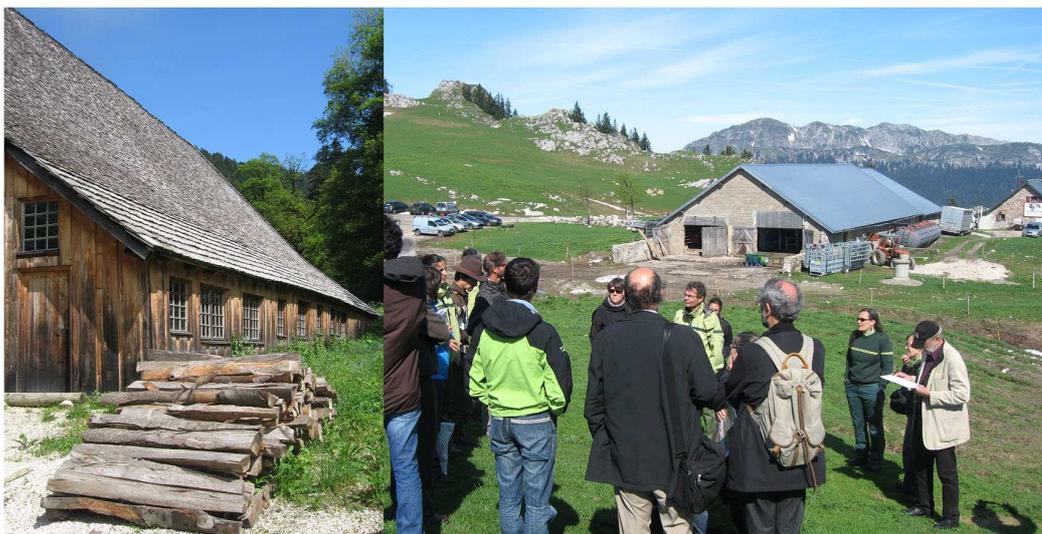
## Le Comité national d'orientation Forêt d'Exception® en Grande Chartreuse

Le 14 juin, le Comité national d'orientation Forêt d'Exception® s'est déplacé en forêt domaniale de la Grande Chartreuse à la rencontre des sites, des projets et des acteurs du programme de labellisation.

Le caractère unique de cette forêt de montagne est dû,

- à son ampleur, c'est la plus grande forêt domaniale du massif alpin français ;
- à la richesse de son patrimoine naturel, avec des bois de grande qualité, une flore et une faune dont la richesse est reconnue au sein d'une réserve naturelle, de deux sites du réseau Natura 2000 et de trois réserves biologiques ;
- à un patrimoine culturel et historique protégé, avec le site classé du monastère et ses abords et les 6 ponts du Guiers Mort classés comme monuments historiques.

La visite du Comité national d'orientation Forêt d'Exception® s'est effectuée à une étape-clé de la démarche de labellisation de la Grande Chartreuse. Le travail de concertation animé par l'Agence ONF Isère et le Parc naturel régional de la Chartreuse, en 2012, a permis de construire un programme d'actions nouvelles pour 2013-2015.



Deux sites emblématiques de la Grande Chartreuse : la scierie dans le vallon du monastère et les alpages du Charmant Som.

La tournée de terrain était axée sur la multifonctionnalité : étude paysagère au col de Porte, programme d'action biodiversité et schéma d'accueil au Charmant Som, présentation du site classé du monastère et des enjeux d'exploitation forestière.

La visite s'est conclue par un débat en salle, en présence d'Eliane Giraud, présidente du Parc naturel régional et du Comité de pilotage "Grande Chartreuse, Forêt d'Exception®" et de Régis Michon, directeur territorial de l'ONF en Rhône-Alpes. Les partenaires ont pu exprimer leur forte motivation pour appartenir au réseau national des Forêts d'Exception®.

A partir des recommandations émises par le Comité national d'experts, le contrat de la Grande Chartreuse devra porter haut ses ambitions auprès des élus locaux. Cette forêt domaniale alpine pourrait alors demander le bénéfice du label Forêt d'Exception® en 2014.

### L'activité du réseau Forêt d'Exception® au 1er semestre 2013

- 18/01 - Rouen  
Comité de pilotage
- 18/01 - Compiègne  
Comité de pilotage
- 13/03 - Compiègne  
Comité de pilotage
- 4/04 - Val Suzon  
Comité de pilotage
- 5/04 - Tronçais  
Comité de pilotage
- **2/05 - Montagne de Reims - Signature du protocole d'accord**
- 23/05 - Bercé  
Réunion des élus
- 6/06 - Aigoual  
1ère réunion d'information
- **7/06 - Fontainebleau  
Labellisation et signature du Contrat de projets 2013-2017**
- 11/06 - Montagne de Reims - Comité de pilotage
- 14/06 - Grande Chartreuse  
Visite du Comité national d'orientation
- 20/06 - Sainte Baume  
Comité de pilotage
- 21/06 - Verdun  
Comité de pilotage
- 5/07 - Massif du Valier  
Comité de pilotage

© Christèle GERNIGON / ONF